



Convocation pour une réunion du Conseil communal
du vendredi, 14 novembre 2025
à 08.30 heures dans la mairie à Oberanven

ORDRE DU JOUR

1. En séance à huis clos :
Affaires du personnel communal :
1.1. départ à la retraite d'un fonctionnaire.
2. Informations et correspondance.
3. Personnel communal :
3.1. désignation d'un remplaçant de longue durée du receveur communal ;
3.2. approbation d'une indemnité spéciale au rédacteur chargé du remplacement du receveur communal.
4. Présentation de l'état d'avancement des lignes directives de la politique climat dans la commune de Niederanven.
5. Présentation du rapport d'activité 2024 de la maison de la culture Niederanven.
6. Présentation du rapport d'activité 2024 de la médiatrice.
7. Création d'un service de proximité : approbation.
8. Approbation de la convention entre la Commune et Simpleviu sàrl concernant la gestion de l'ancien château d'eau à Senningerberg.
9. Résolution relative à la sortie du nucléaire et au développement des énergies renouvelables.
10. Règlement sur l'évacuation des déchets : adaptation.
11. Règlement-taxe concernant les tarifs à percevoir sur l'évacuation des déchets : adaptation.
12. Règlement de subside relatif à l'évacuation des déchets : adaptation.
13. Approbation des concessions aux cimetières établies par le collège échevinal.
14. Protection de l'église de Senningen/Niederanven comme patrimoine culturel national : approbation.
15. Approbation des projets suivants (et vote du crédit supplémentaire nécessaire) :
15.1. travaux de prolongement de la canalisation des eaux pluviales, de la conduite d'eau et redressement des files de pavés dans la rue du Scheid à Oberanven ;
15.2. aménagement d'un terrain synthétique au Stade Jos Becker à Hostert.
16. Adaptation du règlement général de la circulation de la commune de Niederanven.

17. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation.
18. Transactions immobilières :
 - 18.1. approbation de plusieurs compromis d'échange / de vente :
 - 18.1.1. échange de parcelles sises au lieu-dit « rue Laach » à Niederanven ;
 - 18.1.2. vente d'une parcelle sise au lieu-dit « rue Belle-Vue » à Niederanven.
19. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur des parcelles sises aux lieux-dits « rue de Rodenbourg » et « In den Aepfelbaeumen » à Ernster.
20. Approbation du plan de gestion des forêts pour l'exercice 2026.
21. Statistiques de l'utilisation du service Citybus.
22. Questions des conseillers – Questions des habitants.
23. Séance restreinte.

Niederanven, le 7 novembre 2025.
Le Collège échevinal.